

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Beauchastel
se réunira, en séance ordinaire le 08 avril 2025, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

Délibération 2025/01 - Vote du compte financier unique de l'année 2024 (CFU)
Délibération 2025/02 - Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024
Budget principal
Délibération 2025/03 - Vote des taux des impôts directs locaux
Délibération 2025/04 - Vote du budget primitif 2025 - budget principal
Délibération 2025/05 - participation à la protection sociale complémentaire des agents
dans le cadre d'une procédure de labellisation, au titre du risque Prévoyance.
Délibération 2025/06 - Vote des subventions aux associations pour l'année 2025
Délibération 2025/07 - Signature avenant maison de santé
Délibération 2025/08 - convention SDE 07
Délibération 2025/09 - Convention de mise à disposition d'agents de police municipale
pour la surveillance des voies douces « Dolce Via et Via Rhona »

Fait Beauchastel, le 31 mars 2025

Le Maire